



Conseil de gestion de la DCSDAR* de l'INRAE 4 et 5 octobre 2023

Déclaration liminaire de la CGT-INRAE

*Direction de la Coordination des Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche

Ce conseil de gestion de la DCSDAR se réunit les 4 et 5 Octobre sur le centre de Bordeaux. Bordeaux, nous en avons beaucoup parlé lors d'un précédent conseil de gestion, l'administration nous le présentant comme étant un modèle d'attractivité. La réalité est malheureusement bien plus sombre. Comme dans tous les centres INRAE, les SDAR de Bordeaux souffrent d'un manque de personnel du fait de départs à la retraite, de démissions, de mobilités, d'arrêts maladie, etc. C'est un turn-over effréné de CDD qu'il faut former, pour pallier momentanément aux absences de titulaires et dont certains ne restent même pas jusqu'à la fin de leur contrat.

Le prix du m² bordelais autant pour l'achat que pour la location n'étant que moitié moins cher qu'à Paris, nous vous laissons réfléchir sur le terme attractivité, au vu des grilles de salaires INRAE. Peut-on parler d'attractivité lorsque l'on recrute un ATP à l'indice 362 et un TR à l'indice 368 avec des augmentations ridiculement basses les années suivant le recrutement ?

Le voici donc, en plus de la perte de sens des métiers, le problème de l'attractivité de la fonction publique : l'écrasement des grilles. Malgré la gargarisation gouvernementale sur une « hausse historique du point d'indice » nous voyons que celle-ci est totalement insuffisante par rapport à l'évolution de l'indice des prix.

Le travail de sape risque de continuer puisque, hormis l'augmentation insuffisante du point d'indice de 1,5%, les seules pistes évoquées par le ministre de la Fonction Publique pour le chantier sur les carrières et les rémunérations prévu en janvier parlent de NAO (négociations annuelles obligatoires comme dans le privé), de toujours plus de primes individuelles et de l'augmentation de la « méritocratie » dans les critères de promouvabilité.

Combien de nouveaux recrutés, l'INRAE pense « fidéliser » au vu des salaires et du déroulement de carrière proposés ?

Nous avons à l'ordre du jour de ce conseil de gestion « la présentation du projet et un point d'avancement du futur outil financier SIFAC ». Mais aucun point de présentation et d'information sur la migration vers la nouvelle plateforme de réservation des billets et hôtels, dont le changement est annoncé dès janvier 2024, et qui devrait/devra être lié à l'outil NOTILUS pour les missions en janvier 2025.

Or, il s'avère que ce nouvel outil NOTILUS (logiciel de gestion des notes de frais), utilisé par le CNRS, dont l'objectif annoncé est « la dématérialisation totale des missions et la simplification des procédures » génère une série de bugs et de dysfonctionnements. Ceux-ci ont été portés à la direction du CNRS par un collectif de directeurs de labos : outil non intuitif, chronophage dans le dépôt des justificatifs des états de frais, mais aussi de l'impossibilité des chercheurs de partir en mission, des tarifs proposés prohibitifs, etc. Les retours des utilisateurs font craindre à juste titre, à nos collègues administratifs, le retour des crises de nerfs suite à l'épisode GEFI. Aussi, au vu des nombreux dysfonctionnements communiqués par nos collègues du CNRS, quelles raisons poussent l'INRAE à changer pour cet outil inadapté à notre fonctionnement ?

Mais revenons à l'outil financier SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable qui remplacera S2i finances).

Cet outil vanté par notre Direction comme une avancée dans la mutualisation et l'harmonisation de l'outil de gestion financière des établissements de l'ESR, s'annonce mal. En effet, la moitié des universités, le CNRS, AgroParisTech, le CIRAD, c'est-à-dire nos principaux partenaires, et d'autres encore, ont déjà annoncé qu'ils ne l'utiliseraient pas et n'opteraient pas pour cet outil financier. Ce sera donc une mutualisation INRAE avec quelques universités et non avec l'ensemble des partenaires des Unités Mixtes de Recherche INRAE.

Le CSA national du 23 Mai 2023 a voté à la majorité la motion de la CGT-INRAE pour la demande d'un moratoire sur les outils SIFAC et NOTILUS.

GEFI 2.0 a laissé des traces indélébiles dans l'esprit de nos collègues. Au-delà d'un fiasco et d'une gabegie innommable, la mise en service de nouveaux outils sans aucune concertation avec les futurs utilisateurs et sans prendre en compte la réalité de leur travail au quotidien, ne peut qu'aggraver la situation des personnels administratifs.

A moins d'être dans le déni complet, comment l'administration pourrait-elle passer outre les recommandations de l'expertise externe de 2018 qui avait été imposée par les représentants du personnel du CCHSCT, à la suite de la crise générée par l'installation de GEFI 2.0 ? L'INRAE n'a aucune obligation légale d'opter pour SIFAC, ni d'avoir terminé le travail en décembre 2025 : rien ne presse !

Même le rapport Gillet, s'il préconise une uniformité de la gestion financière dans les différents établissements de recherche, nous interroge sur la pertinence d'un changement de logiciel :

« Cet objectif peut être atteint en conservant les SI et les processus des différentes tutelles de l'UMR dès lors qu'un socle commun de données financières et RH et d'indicateurs de pilotage est défini, que ces données sont renseignées et entreposées une seule fois à la source, puis partagées et agrégées sous forme de tableaux de bord avec des outils automatisés ad hoc. » P 56.

→ Les personnels administratifs veulent le changement. Ils et elles souhaitent voir leurs outils de travail évoluer, être remplacés et ne sont pas réfractaires au changement. Ils demandent simplement que les outils soient : intuitifs, ergonomiques, fiables, adaptés, répondant à leurs besoins, et à ceux de l'ensemble des agents, au quotidien et testés avant d'être livrés pour travailler dans des conditions sereines. Ils demandent que les préconisations et recommandations citées dans le rapport d'expertise de GEFI soient appliqués et de respecter un des principes premiers de la prévention : c'est l'outil qui doit s'adapter à l'homme et non l'homme qui doit s'adapter à l'outil.

RAPPEL de la pétition

La CGT-INRAE appelle tous les agents travaillant à l'INRAE à soutenir le mouvement initié par un collectif d'administratifs (gestionnaires d'unité, de services d'appui à la recherche et de services centraux de l'INRAE), mouvement visant à instaurer des moyens et des conditions de travail dignes.

Une motion de la CGT-INRAE demandant un moratoire sur le déploiement des outils SIFAC pour la gestion financière, et NOTILUS pour les missions prévu le 01/01/2025, a été votée à la majorité lors du Comité Social d'Administration (CSA) du 23 mai 2023 dernier : nous appelons dans un premier temps à soutenir cette demande de moratoire. [lien pour imprimer](#)

* SIFAC : Système d'Information Financier Analytique et Comptable qui remplacera S2i finances.

** NOTILUS : logiciel de gestion des notes de frais.



Enfin, la CGT-INRAE s'associe à l'appel intersyndical du 13 Octobre prochain afin que les agents de l'INRAE se mobilisent par la grève et les manifestations, pour plus de justice sociale.



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :